



1<sup>er</sup>, place des martyrs de la  
Résistance et de la Déportation  
93110 Rosny-sous-Bois  
☎ 01.48.54.00.19



**CRPC – PIEDS AGILES**  
32 RUE DE SEVRAN  
93410 VAUJOURS  
06.14.17.03.19  
denis.coteaux@gmail.com

Assurance RCP : WTW France - Département Sport Immeuble  
Quai 33,33/34 quai De Dion-Bouton CS70001 – 92814 Puteaux  
[ffrandonnee@grassavoye.com](mailto:ffrandonnee@grassavoye.com)  
Tél 010972720119 - Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière : GROUPAMA  
Assurances Crédits et Cautions. tel : 01 49 31 31 31  
132 rue des 3 Fontanot - 92000 Nanterre - Contrat n° 4000716162 / 0

## NOTICE D'INFORMATION

### ***Séjour Rando traditionnelle dans le Doubs autour de Pontarlier Du Vendredi 24 au Vendredi 31 mai 2024***

Ce deuxième séjour de l'année 2024 nous emmènera 8 jours dans le Doubs, autour de Pontarlier, au cœur de cette belle région de Franche-Comté, près de la frontière Suisse (il y aura d'ailleurs une randonnée en Suisse pour partie).

**Ce séjour est ouvert aux *adhérents* « rando traditionnelle »**

**Les participants devront être à jour de leur cotisation au club, et être titulaires de la licence FFRandonnée pour la Saison 2023-2024, avec assurance IRA.**

**Déplacements** : covoiturage à partir de Clichy-sous-Bois (minibus Leclerc).

*Les éléments du covoiturage seront communiqués aux participants quelques jours avant le départ par Jean-François Beyrand.*

**Nombre de participants** : gite réservé pour 8 personnes.

#### ■ PROGRAMME :

**Vendredi 24 mai** : Le Rendez-vous sera à 6h, parking du stade Henri Barbusse, pour un départ à **6h15**.  
*Trajet* : 450 kms : petit-déjeuner sur une aire de l'autoroute A6 (possibilité d'acheter le pique-nique du midi).  
Rando autour des Fourgs : la Roche Sarrasine : dénivelé positif (d)=100m, 2h30

**Samedi 25** : rando : source de la Loue : 4h15, d=300m, puis tour dans Pontarlier

**Dimanche 26** : rando : source du Lison : d=400m, 4h30

**Lundi 27** : rando : Le Grand Taureau : d=500m, 5h (avec petite incursion en Suisse)

**Mardi 28** : rando : les Rochers du Cerf : d=150m, 3h15

**Mercredi 29** : rando : autour du château de Joux : d=250m, 3h30 ; puis visite du château

**Jeudi 30** : rando : lac de St-Point (rive droite) : d=150m, 4h45

**Vendredi 31** : rando autour de Salins-les-Bains : d=200m, 2h30

**Après le pot de l'amitié, retour à Clichy, en début de soirée.**

*NB : l'ordonnancement des randonnées pourra(it) être modifié en raison de certains paramètres (notamment les conditions météorologiques).*

## ■ HEBERGEMENT – RESTAURATION

Auberge de Jeunesse de Pontarlier (près de la gare)

Petites chambres (pas de chambre seul(e) ; draps + taie d'oreiller + couverture(s) fournis.

**La répartition dans les chambres se fera en concertation avec l'hébergeur : merci de respecter cette règle.**

N'empporter que vos affaires de toilette (y compris gant et serviette).

*Le Gîte est réservé en pension complète avec les pique-niques.*

**Prévoir seulement le repas du Vendredi 24, à tirer du sac (achat possible sur une aire d'autoroute).**

## ■ COUT DU SEJOUR

La participation des adhérent(e)s est fixée à **380.00 €** par personne

**(le prix de revient prévisionnel est d'environ 522.00 € par personne, le budget global est d'environ 4178 €).**

La subvention du club prévue pour ce séjour est d'environ 142 € par personne (1138 € en tout).

Ce prix comprend :

- Le transport en covoiturage (minibus) durant le séjour, les péages autoroutiers
- Le petit-déjeuner sur une aire de l'autoroute A6 à l'aller
- Les 7 nuitées à l'AJ de Pontarlier, en pension complète, les boissons et les apéritifs
- Les taxes de séjour
- La rétribution CDRP / FFRandonnée dans le cadre de l'Immatriculation Tourisme
- La visite du château de Joux
- Les pots durant le séjour

↳ **Il reste donc à la charge des participant(e)s :**

- le pique-nique du Vendredi midi, à tirer du sac (possibilité d'achats de sandwiches / salades sur l'autoroute).
- Les assurances facultatives (annulation / interruption / bagages)
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris » (souvenirs, dépenses personnelles diverses ...)

### ■ INSCRIPTION – PAIEMENT :

Un règlement de **100.00 €** est à effectuer dès la pré-inscription (cf bulletin de pré-inscription en fin de document) afin de couvrir les arrhes versées au gîte (Chèque encaissé immédiatement, ou règlement par virement au compte du club au CIC Livry-Gargan).

Le solde (**280.00 €**), accompagné éventuellement d'un chèque distinct correspondant aux primes des assurances facultatives, sera à régler au moment de votre inscription définitive. **Votre chèque du solde sera déposé en banque quelques jours avant le séjour.**

Pour réaliser ce séjour, le Club proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription définitive.

Votre inscription deviendra définitive après renvoi sous *8 jours* :

1/ Des 2 bulletins d'inscription (exemplaires « association » et « participant »), signés, avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

2/ Du chèque (ou virement) de complément (**280 €**), joint à ces 2 documents (*pas d'envoi séparé*).

3/ Du document d'adhésion aux assurances facultatives (annulation/interruption du séjour et bagages) signé, et ceci même si vous n'y souscrivez pas : c'est une disposition légale.

**Attention : l'effectif déclaré au gîte sera basé sur celui des pré-inscrits : merci donc de ne vous pré-inscrire que si vous êtes certain-e de venir au séjour.**

**Merci de bien respecter ces procédures : vous respecterez la loi sur l'organisation des séjours ainsi que les règles de l'hébergeur, vous faciliterez le travail de gestion des bénévoles du club, et éviterez les erreurs.**

Ces règlements devront être effectués par chèque(s) à l'ordre de « **CRPC Pieds Agiles** », ou par virements au compte du club au CIC Livry-Gargan.

### ■ CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Hors mise en jeu des assurances facultatives éventuellement souscrites, une somme de 25 € (décision de l'Assemblée Générale) restera acquise au club (même si le désistant est remplacé), voire plus si le gîte nous retient davantage (**selon les termes de notre Règlement Intérieur et du contrat signé avec le gîte**).

En cas de défection de dernière heure de votre part, vous risquez de devoir payer l'intégralité du séjour. Nous vous recommandons donc de bien lire les conditions de mise en jeu des garanties d'assurance afin d'apprécier si vous devez ou non y souscrire.

***Important*** : mise en jeu éventuelle des assurances facultatives : **il est impératif de déclarer à l'assurance l'événement générateur dans les cinq jours ouvrés. Pour cela vous devrez remplir sans tarder le formulaire de déclaration de sinistre qui vous sera retourné en même temps que votre bulletin d'inscription « Participants ».** Pour tout renseignement, prendre contact avec Françoise Denis.

### ■ RECOMMANDATIONS

Au-delà de l'équipement de base habituel du randonneur (à vérifier avant de partir), pensez à vos médicaments personnels (**avec les ordonnances**), protections efficaces contre le soleil, la pluie et le vent, canne(s) de marche, etc., en fonction des prévisions météorologiques (site : [meteofrance.com](http://meteofrance.com), site officiel de Météo France).

Vous devrez emporter avec vous :

- votre carte d'identité (nous randonnerons en Suisse)
- votre licence-assurance (saison 2023-2024)
- votre carte Vitale et éventuellement de mutuelle / Complémentaire Santé
- des masques pour 8 jours, et un flacon de solution hydro-alcoolique (l'animateur aura celui du club, et quelques masques)

Personne à contacter pour tout renseignement :

Daniel Cuillier

06 09 69 78 27 - [daniel.cuillier@sfr.fr](mailto:daniel.cuillier@sfr.fr)



Bulletin de **pré-inscription**  
**Séjour autour de Pontarlier (Doubs),  
du Vendredi 24 au Vendredi 31 mai 2024**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphones : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

**Le cas échéant, régime alimentaire particulier :**

Bulletin de pré-inscription à retourner **PAR RETOUR DE COURRIER**

**et au plus tard le 30 mars 2024**

avec un chèque de **100.00 € (A l'ordre des Pieds Agiles)**

**à Françoise Denis, 32 rue de Sevrans – 93410 Vaujours**

**Rappel** : les pré-inscriptions (accompagnées du règlement par chèque) sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. En cas de limitation de places par le gîte, il sera constitué une liste d'attente pour les remplacements en cas de défections.

PJ: Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme